

# Court Métrange

FESTIVAL INTERNATIONAL DE RENNES



## REGLEMENT DU CONCOURS THE REVIEW 1

Association Unis Vers Sept Arrivé / Festival Court Métrange

Association Loi 1901 – N° SIRET 422 281 642 00047 – N° TVA intracommunautaire FR09422281642

Pôle Associatif de Maurepas, 3e étage - 32 rue de la Marbaudais – 35700 Rennes – France

[courtmetrange@gmail.com](mailto:courtmetrange@gmail.com) / [www.courtmetrange.eu](http://www.courtmetrange.eu)

## CONCOURS THE REVIEW 1

Le festival *Court Métrange*, pour sa 12ème édition, a décidé d'ouvrir un concours de courts-métrages pour les jeunes de 12 à 19 ans. Ce concours permet d'offrir une fenêtre de diffusion aux jeunes talents.

## MODALITES D'INSCRIPTION

### 1- Conditions générales de participation

Ce concours est destiné à tout **jeune entre 12 et 19 ans**, ayant réalisé un court-métrage de genre fantastique, entre janvier 2013 et septembre 2015, d'une **durée de 10 minutes maximum, générique compris**. Le film peut avoir été réalisé dans le **cadre scolaire, en atelier ou encore de manière individuelle**.

**Le concours est ouvert du 1er Avril 2015 au 18 septembre 2015.**

L'inscription est **gratuite**.

### 2- Inscription du film

Le(s) film(s) inscrit(s) doit(vent) être envoyé(s) via une plate-forme de partage et d'échange de fichiers en ligne comme Wetransfer (<https://www.wetransfer.com/>) ou encore Infnit (<https://infnit.io/>) à l'adresse mail suivante : [concoursmetrange@gmail.com](mailto:concoursmetrange@gmail.com)

Devront être envoyés par mail :

- La fiche d'inscription du film, complétée et signée
- Le règlement, complété et signé

L'envoi de la fiche d'inscription signée vaut acceptation du présent règlement. L'inscription du film ne sera validée qu'à réception de tous les éléments. La date limite est fixée au vendredi 18 septembre 2015.

### 3- Format d'envoi et de projection

Le court-métrage devra être envoyé en **format numérique : .mov, .mp4, ou quicktime**, par le biais d'une plate-forme citée au second point.

Le nom du fichier devra impérativement contenir le titre du film et être accompagné d'un mail indiquant dans le corps du texte: le titre, le réalisateur et l'établissement ou l'atelier pour permettre une identification immédiate.

### 4- Genre du film

Le court-métrage devra mettre en avant un univers autour du thème du fantastique, de l'étrange ou de l'insolite, qui est la ligne éditoriale du *Festival Court Métrange*.



## **5- Sélection**

Si le film envoyé correspond aux critères de participation au concours et que tous les documents sont retournés dans les délais d'inscription, le comité de sélection validera son inscription.

**Les décisions du comité de sélection seront communiquées au réalisateur ou à l'organisme par courrier électronique.** Les réalisateurs et (ou) l'établissement s'engagent à accepter et à signer le présent règlement, à mettre à la disposition du festival les coordonnées téléphoniques, postales et mails des équipes artistiques et techniques des films sélectionnés.

## **6- Projection**

Tous les films sélectionnés seront projetés à l'amphithéâtre du collège Anne de Bretagne le mercredi 7 octobre 2015 à 14h00.

La cérémonie de remise des prix se fera à l'issue de la projection par le jury.

La projection sera ouverte au public et gratuite.

La priorité sera donnée aux équipes de film et aux encadrants des établissements participants.

## **7- Prix**

Un Grand Prix Concours THE REVIEW 1, sera décerné.

Il récompensera la qualité du scénario et la mise en scène.

L'équipe de festival s'engage à proposer la diffusion du film lauréat sur les réseaux sociaux du festival Court Métrage ainsi que lors de la soirée du jour le plus court organisée en décembre 2015.

Le lieu sera confirmé ultérieurement.

## **8- Jury**

Le jury sera composé de 5 à 7 personnes (techniciens du cinéma, professeurs, jeunes cinéastes...)

Le jury délibérera à l'issue de la projection.

Par souci d'impartialité, aucun membre du jury ne devra avoir participé aux films présentés.

## **9- Conditions relatives à l'exploitation**

**Les participants cèdent au festival**, sans contrepartie, le droit de reproduction des photographies ou extraits TV de moins de trois minutes de leur film pour diffusion dans les publications du festival, dans la presse, sur les antennes de télévision et sur le réseau internet. L'ayant-droit garantit à la direction du Festival d'être détenteur de tous les droits nécessaires (droits d'auteur, droits à l'image et tous droits de propriété intellectuelle) auprès des personnes habilitées en vue de l'exploitation de ces films, en intégralité ou en extraits. En accord avec les ayants-droits, certains films pourront être rediffusés dans des salles de cinéma et lieux de diffusion sous l'égide du Festival. La participation au Festival implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

**Ces utilisations ne pourront donner lieu à un versement de droit d'auteur.**

Toute participation suppose que chaque élève ou chaque enseignant ait eu toutes les autorisations nécessaires de droit à l'image des personnes apparaissant dans leurs courts métrages.

*« J'accepte les conditions de participation et le règlement du concours »*

(date et signature du candidat ainsi que celle du tuteur si celui-ci est mineur)



# Court Métrange

FESTIVAL INTERNATIONAL DE RENNES

## FICHE D'INSCRIPTION CONCOURS THE REVIEW 1

À remplir obligatoirement par les participants au Concours THE REVIEW 1 du Festival *Court Métrange* et à remettre avec le fichier vidéo.

**Je participe au concours:** *(cocher la bonne case)*

- Seul  
 Avec ma classe

**Je fais partie d'une classe ou d'une option cinéma:** *(cocher la bonne case)*

- Oui       Non

**Nom** *(Professeur ou réalisateur)* .....

**Prénom** *(Professeur ou réalisateur)*.....

**Adresse** .....

**Téléphone** ..... **Email**.....

**Établissement**..... **Classe** .....

**Mon court métrage:**

**Titre** .....

**Durée** .....

**Année de tournage**.....

Je certifie être l'auteur de cette œuvre, avoir pris connaissance du règlement du concours auquel je me suis inscrit(e) et déclare expressément en acceptant toutes les conditions.

À ..... Le .....

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé »)

*(Du candidat ainsi que celle d'un tuteur si celui-ci est mineur)*





